LEXIQUE DES MOTS CLÉS

A ...comme appareillage de correction / audio prothèse

- **Système d'amplification des sons** par le conduit de l'oreille qui a pour objectif de compenser une perte auditive par un appareillage adéquat.
- La prothèse auditive ne restitue pas une audition normale. Elle amplifie tous les sons (la voix de l'interlocuteur comme les bruits parasites).
- Plus la surdité est profonde, moins l'apport de la prothèse est efficace pour la compréhension de la parole :
  - Les progrès récents sont cependant importants, notamment grâce à la miniaturisation de l'électronique et à la numérisation du son qui permet de sélectionner les fréquences vocales pour détacher la parole du bruit ambiant.

1/3 seulement des personnes sourdes et malentendantes en France en seraient équipées

ariane CONSEIL
Handicap et Santé, l'engagement performant

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

A

...comme acouphènes

- Les acouphènes sont des sifflements ou des bourdonnements d'oreilles. Ils sont définis comme une **perception auditive** (souffle, battements, grésillements, sifflements) **en l'absence de tout son extérieur**.
- La plupart des gens connaissent ce phénomène, pour l'avoir ressenti de manière temporaire après une exposition au bruit ou après une période de stress.
- Dans 95% des cas, les acouphènes ne sont pas graves mais pour certains ils sont très invalidants :
  - > Les acouphènes permanents sont très invalidants. Ils gênent constamment la concentration le jour, empêchent de dormir la nuit, et deviennent insupportablement obsédants.

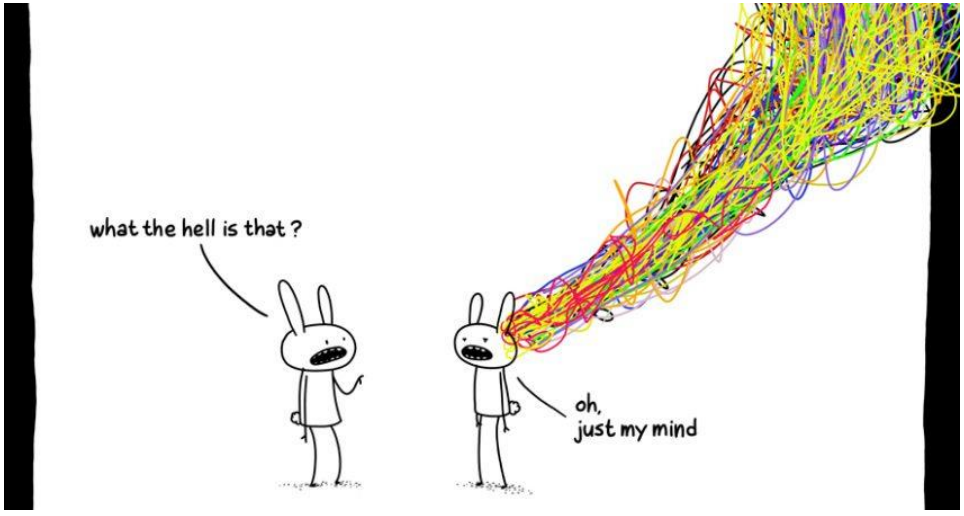

ariane CONSEIL
Handicap et Santé, l'engagement performant

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

B

...comme boucle magnétique

- Une boucle à induction magnétique permet aux personnes malentendantes appareillées de compenser leur handicap.
- Elle permet de **transmettre un message de haute qualité affranchi du bruit ambiant**. Elle permet ainsi d'entendre directement la source sonore : télévision, téléphone, baladeurs mp3, au cinéma, en réunion, au guichet, etc. Elle transmet le son sans fil aux appareils auditifs compatibles sur lesquels l'audioprothésiste active un programme appelé "position T".

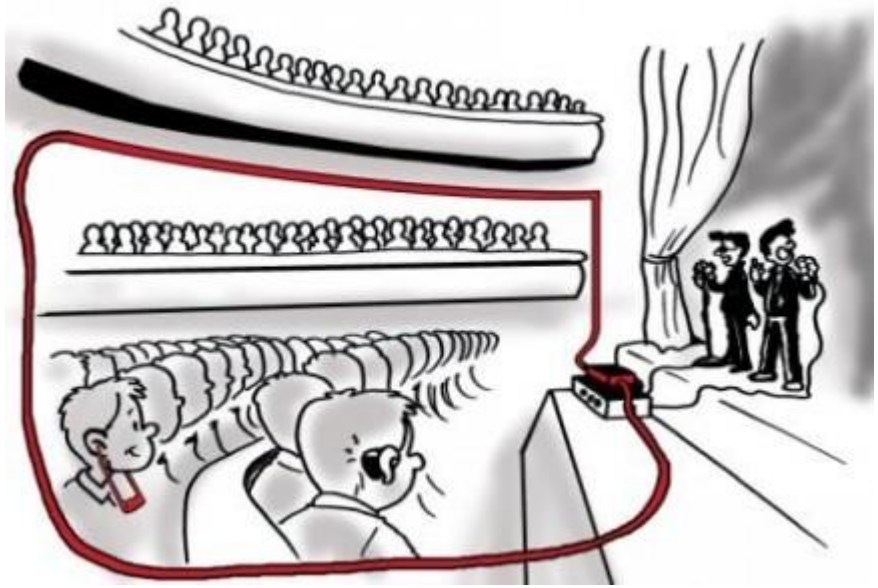

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

C

...comme codeur (codeuse) interprète en LPC

- **Professionnel** diplômé **maîtrisant parfaitement la pratique du codage LPC** (Langage Parlé Complété).
- Le codeur est tenu au secret professionnel. Placé à côté de l'orateur, dont il répète les propos en articulant, y ajoute les positions et configurations de la main en LPC.
- Les codeurs-interprètes en LPC sont principalement utilisés dans l'enseignement.

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

D

...comme devenu sourd

- Le devenu sourd est une **personne ayant entendu pendant une période suffisamment longue pour acquérir le langage oral et écrit** comme un entendant, **puis ayant dans un deuxième temps perdu l'audition de façon quasi-totale** de sorte qu'elle n'arrive plus à communiquer avec son entourage par le seul canal auditif.
- Majoritairement les devenus sourds utilisent couramment le français oral, voire le LPC, et n'utilisent pas ou peu la Langue des Signes française.

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

E ...comme entendant

- **Personne ayant une audition qui permet l'utilisation sans gêne du langage parlé.**

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

H

...comme hyperacousie

- Elle se caractérise par une **intolérance aux bruits d'intensité normale**. Un son simplement désagréable en temps normal, comme le bruit d'une moto qui passe, deviendra intolérable pour quelqu'un souffrant de ce trouble.
- Cette hypersensibilité s'accompagne dans certains cas de douleurs auditives. En d'autres termes, **entendre fait souffrir**. Cette douleur se manifeste au niveau des oreilles juste après la perception du son. En cas d'exposition prolongée au bruit, elle se diffuse dans le cou et dans la gorge, et se prolonge pendant plusieurs heures après la disparition du bruit.
- L'hyperacousie rend le monde hostile et douloureux. Elle est particulièrement handicapante car elle conduit à un repli sur soi.

ariane CONSEIL
Handicap et Santé, l'engagement performant

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

1

...comme implant cochléaire

- Les implants cochléaires sont des **prothèses implantées qui permettent de stimuler directement le nerf auditif** afin de provoquer des sensations acoustiques.
- Les implants cochléaires sont **destinés aux personnes atteintes de surdité profonde** qui ne peuvent bénéficier d'une prothèse auditive classique.
- Il s'agit d'une prothèse médicale et non d'une aide auditive.
- Le principe de l'implant cochléaire « oreille interne artificielle » est de capter la source sonore acoustique par un microphone, la transformer au moyen d'un processeur vocal en impulsions électriques qui sont transmises au nerf auditif par les électrodes implantées dans la cochlée.
- L'implant cochléaire permet ainsi aux sourds profonds de retrouver une perception auditive, mais il ne remplace pas l'ouïe et nécessite une rééducation auditive importante.

ariane CONSEIL
Handicap et Santé, l'engagement performant

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

I ...comme interprète en langue des signes française

- Professionnel diplômé maîtrisant parfaitement la Langue des Signes et la technique de traduction simultanée. Il est soumis à un strict code de déontologie et tenu au secret professionnel.
- Il traduit fidèlement, simultanément et dans son intégralité, tout message de la Langue des Signes vers le français et inversement. Il n'intervient pas. Sa **traduction est neutre**.
- Le traducteur, lui, travaille d'une langue écrite vers une autre langue écrite et dans le cas de la LSF, il s'agit de traduire par exemple du français écrit vers la LSF en format vidéo.

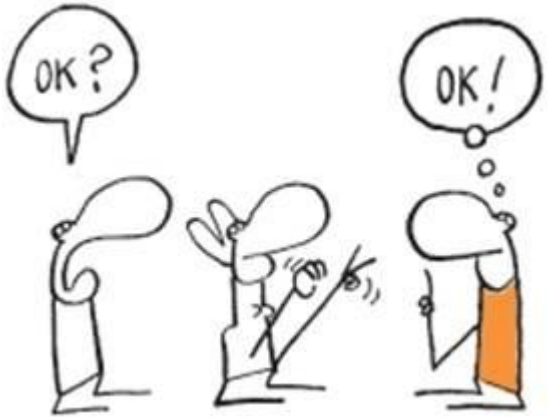

ariane CONSEIL
Handicap et Santé, l'engagement performant

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

L ...comme langue des signes française (LSF)

- La LSF est une **langue qui utilise le geste comme support d'expression**. Ses gestes ne s'organisent pas comme les mots et les phrases dans la langue française dont la structure est linéaire ; par exemple, l'énoncé « le roi dort dans son château » sera « gestué » « château dedans roi dort ».
- La Langue des Signes n'est pas internationale ; elle est différente dans chaque pays.
- La LSF s'appuie beaucoup sur le langage mimique (expression par un geste défini des objets, actions, sentiments), sur l'imitation (caractéristique d'un objet, d'une action), mais aussi sur la symbolisation, l'allusion et les conventions. L'expression du visage est très importante.
- Les temps du verbe n'existent pas, en LSF on précise seulement le moment où se déroule l'action. Mais le temps est donné par la position du corps et en particulier de l'épaule de la main maîtresse. Le positionnement des signes par rapport au corps (plus ou moins éloignés) donnent aussi l'idée du temps (passé, présent, futur).

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

L

...comme lecture labiale

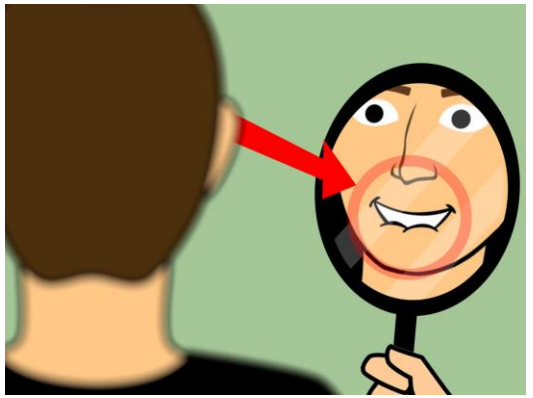

- La lecture labiale consiste à **comprendre le propos de l'interlocuteur à partir du mouvement de ses lèvres**.
- **Une bonne lecture labiale permet au mieux, en moyenne, la compréhension de 30% du discours.** La suppléance mentale prend le relais mais tout cela demande une très forte concentration.
- Elle n'est utilisable qu'en face à face à deux interlocuteurs. Elle est difficilement, voire pas du tout opérante dans une communication impliquant en simultané plus de deux interlocuteurs.
- La lecture labiale ne restitue pas tout ce qui est dit : certains sons sont invisibles sur les lèvres (K, R), d'autres sont identiques (B,M,P). Les phrases : « Il mange des frites » et « Il marche très vite » sont identiques sur les lèvres. On parle de sosies labiaux !
- C'est la raison pour laquelle la lecture labiale doit être complétée par d'autres moyens le cas échéant : gestes, sous-titres, LPC, supports écrits, etc.

ariane CONSEIL
Handicap et Santé, l'engagement performant

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

L

...comme langage parlé complété (LPC)

- Le LPC est un moyen pour les sourds, et notamment les enfants sourds, **de recevoir la langue française par la vue**, comme l'entendant la reçoit par l'ouïe.
- Le LPC permet d'éviter les sosies labiaux (le même mouvement de lèvres pour plusieurs mots distincts : par ex. « jambon » et « chapeau »…) et améliore la réception phonétique du français ou d'autres langues orales.
- La main du locuteur, placée près du visage, complète le mouvement des lèvres et permet ainsi de lever l'ambigüité existant entre plusieurs phonèmes correspondant au même mouvement des lèvres. A chaque mouvement des lèvres sont associées une position et une configuration de la main à proximité du visage.
- Le LPC n'est pas une langue mais il est un **code phonétique** qui accompagne les langues orales.

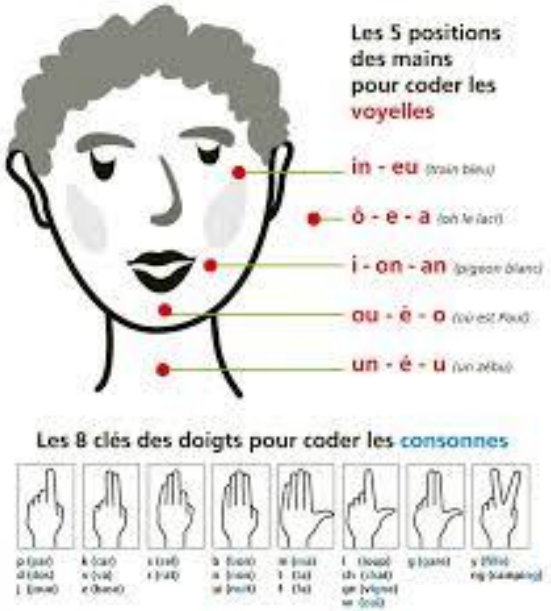

ariane CONSEIL
Handicap et Santé, l'engagement performant

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

M

...comme malentendant

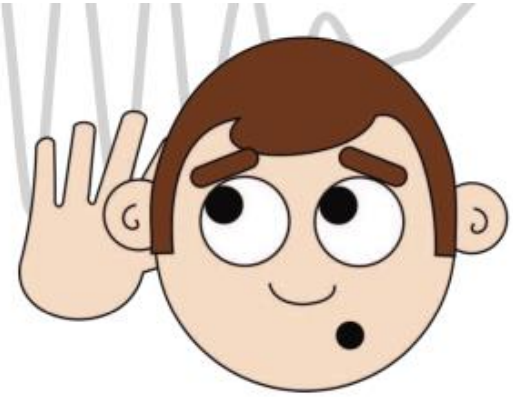

- **Personne qui perçoit partiellement les sons, à des degrés divers** (surdités légères, moyennes, certaines surdités sévères).
- En général, ses restes d'acuité auditive permettent à la personne de percevoir le langage oral dans une certaine mesure, grâce à un appareillage de correction auditive. Cependant la personne malentendante a généralement besoin de compléter ce qu'elle perçoit auditivement par la lecture labiale. Elle perçoit partiellement la parole et de manière souvent déformée. Dans certaines situations, notamment dans le bruit, la lecture labiale et l'audition résiduelle ne suffisent pas. La personne doit utiliser la complétion mentale pour comprendre ou plutôt « deviner » ce qui lui est dit.
- Pour définir si une personne est sourde ou malentendante, on peut utiliser les différents critères :
  - Médicaux (degré de la perte auditive)
  - Culturels (préférence pour la Langue des Signes française (LSF) ou pour la langue orale soutenue par la lecture labiale et/ou le Langage Parlé Complété (LPC)

ariane CONSEIL
Handicap et Santé, l'engagement performant

LEXIQUE DES MOTS CLÉS

S

...comme sourd

- La personne est dite « sourde » lorsque avant l'acquisition de la parole (soit avant 3 ans environ), elle nait sans audition, elle perd l'audition, elle n'entend plus rien : elle ne fait donc pas connaissance avec les bruits, les sons et la parole.
- Pour définir si une personne est sourde ou malentendante, on peut utiliser les différents critères :
  - Médicaux (degré de la perte auditive)
  - Culturels (préférence pour la Langue des Signes française (LSF) ou pour la langue orale soutenue par la lecture labiale et/ou le Langage Parlé Complété (LPC))

ariane CONSEIL
Handicap et Santé, l'engagement performant